NOTICE D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

JOKER LIGHT
FAUSSE FOURCHE

EN 795:2012 TYPE B / TESTÉ ET CONFORME À TS 16415:2013				
RÉF.	FTC/JOKER/L/110		110 cm	Fausse fourche nue
RÉF.	FTC/JOKER/L/200		200 cm	Fausse fourche nue
RÉF.	FTC/JOKER/L2A/110		110 cm	Fausse fourche avec 2 anneaux
RÉF.	FTC/JOKER/L1A/110		110 cm	Fausse fourche avec 1 anneau
RÉF.	FTC/JOKER/L1A/200		200 cm	Fausse fourche avec 1 anneau
RÉF.	FTC/JOKER/L1A/500		500 cm	Fausse fourche avec 1 anneau
DATE DE FABRICATION		XX/XX-XXXX Mois/Année-Numéro individuel		

PLAY WITH GRAVITY

1355, chemin de Malombre • Z.I. Les Plaines
26 780 MALATAVERNE • FRANCE
(+33) 475 528 640 • *contact@ftc-tree.com*
www.ftc-tree.com

1 DESCRIPTION

- **Sangle d'ancrage composante d'un système d'arrêt des chutes.**
- Cet équipement satisfait en tout point les exigences de la norme européene EN 795:2012 TYPE B.
- Testé et conforme à la TS 16415:2013 pour une utilisation à 2 personnes.
- L'attestation de conformité (UE) 2016/425 est téléchargeable sur notre site internet : www.ftc-tree.com

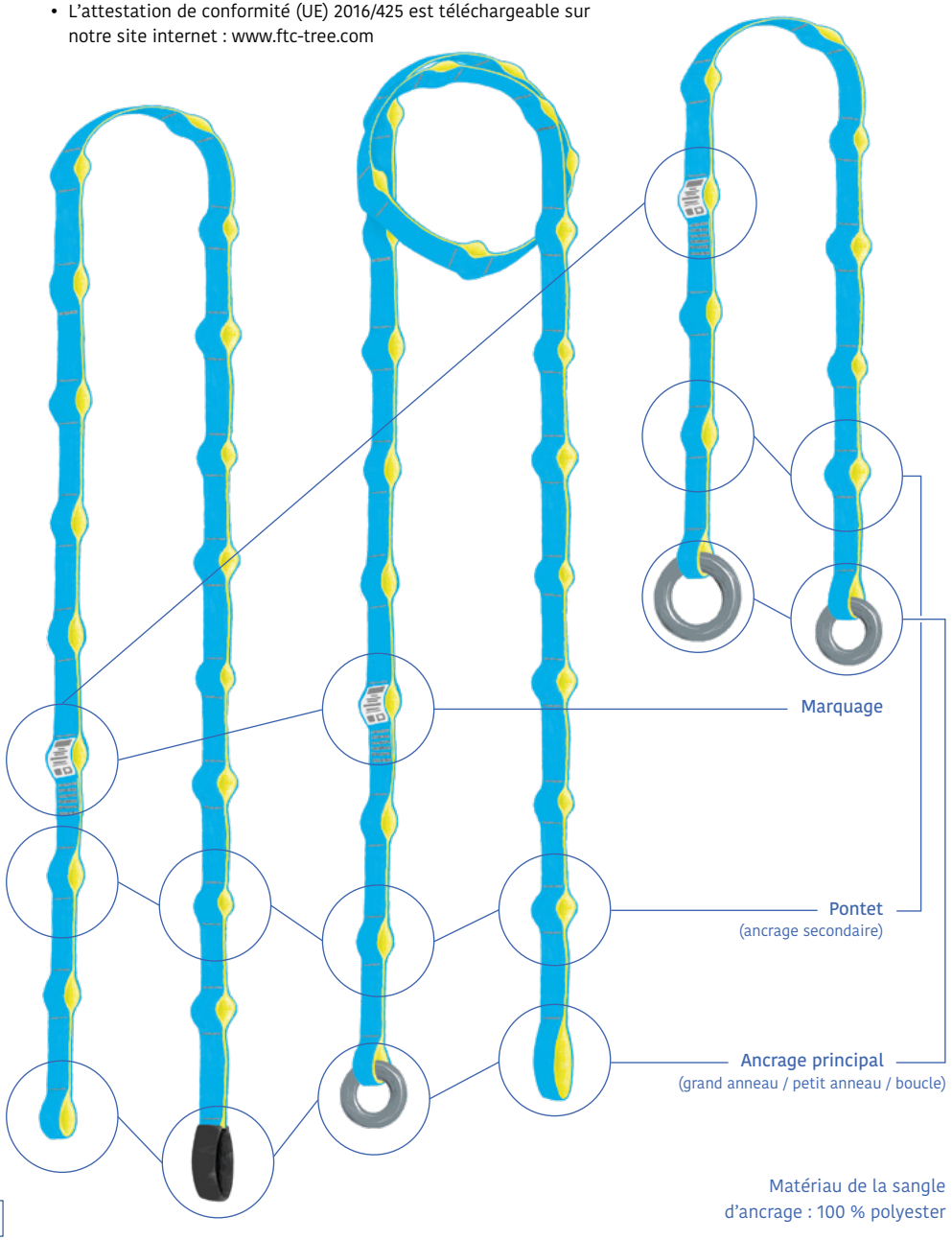

Matériau de la sangle d'ancrage : 100 % polyester

2 CADRE D'UTILISATION

La JOKER LIGHT est un système d'ancrage temporaire pour les travaux d'élagage et travaux en hauteur. **Elle permet de s'ancrer dans la limite de sa longueur, sur tout support non agressif (de forme arondie), ayant une résistance minimale de 13 kN.** Elle doit être utilisée en association avec des éléments normés et compatibles : connecteurs CE EN 362, poulies CE EN 12278... Dans le cadre des travaux d'élagage, les connecteurs doivent être équipés de système de fermeture triple-lock. Ce dispositif d'ancrage a été soumis aux essais conformément à la norme européenne (EN 795:2012 TYPE B et TS 16415:2013) et sauf indication contraire, il convient à l'utilisation d'une seule personne s'il est associé à un absorbeur d'énergie conforme à l'EN 355. Ce produit est conforme au règlement (UE) 2016/425 relatif aux équipements de protection individuel.La déclaration de conformité est disponible sur *ftc-tree.com*.

3 INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

3.1 • LA JOKER LIGHT DOIT ÊTRE

- Utilisée après lecture et compréhension de la présente notice.
- En cas de risque de chute, utilisée avec un harnais ou un baudrier antichute (CE EN 361) et connectée sur les anneaux marqués d'un A, avec l'assurance d'un espace libre suffisant et sans obstacle de manière qu'il n'y ait pas de collision en cas de chute. Relier par des connecteurs EN 362, longes EN 354, cordes statiques EN 1891...
- En cas de non risque de chute (maintien au travail, suspension), utilisée avec un dispositif de préhension du corps type harnais ou baudrier (CE EN 358/813).
- Lorsque le dispositif d'ancrage est utilisé en tant que partie d'un système antichute, l'utilisateur doit être équipé d'un moyen permettant de limiter les forces dynamiques maximales exercées sur l'utilisateur lors de l'arrêt d'une chute, à une valeur maximale de 6 kN. Un harnais antichute est le seul dispositif de préhension du corps qu'il est permis d'utiliser dans un système d'arrêt des chutes.
- Utilisée en association avec des systèmes compatibles (exemple : connecteurs CE EN 362) en respectant leur propre recommandation et en respectant les consignes de la présente notice.
  Pour tous renseignements sur les systèmes compatibles, contactez : FTC - 1355, chemin de Malombre, ZI Les Plaines 26 780 MALATAVERNE • (+33) 475 528 640 • *www.ftc-tree.com*
- Utilisée par des personnes formées aux travaux en hauteur et compétentes. L'utilisateur ne doit en aucun cas avoir de contre-indication médicale liée aux travaux en hauteur et être en pleine possession de tous ses moyens physiques et intellectuels.
- Contrôlée annuellement par une personne compétente, ayant connaissance des exigences en vigueur afin de vérifier son état et sa conformité. Si elle ne répond pas à la vérification annuelle, elle doit être réparée exclusivement par le fabricant FTC (1355, chemin de Malombre, ZI Les Plaines - 26 780 MALATAVERNE • (+33) 475 528 640 • *www.ftc-tree.com*) puis contrôlée; enfin mise au rebut si elle n'est pas réparable.
- Contrôlée avant chaque mise en place par l'utilisateur compétent formé aux travaux en hauteur.
- Après une chute, retirée immédiatement de la circulation et mise au rebut immédiatement.
- **Utilisée autour d'une structure ayant une résistance minimale de 13 kN.**
- Remplacée immédiatement si l'on doute de sa sécurité.
- Être attribuée personnellement.

LE RAPPEL DE L'UTILISATEUR DOIT TOUJOURS ÊTRE CONNECTÉ À L'ANCRAGE PRINCIPAL OU À UN ANCRAGE SECONDAIRE. CE DISPOSITIF D'ANCRAGE DOIT ÊTRE UTILISÉ UNIQUEMENT COMME ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE CONTRE LES CHUTES ET NON COMME ÉQUIPEMENT DE LEVAGE.

3.2 • MISE EN GARDE

- Il est essentiel pour la sécurité de l'utilisateur, si le produit est revendu hors du pays de première destination, que le revendeur fournisse la présente notice et la fiche de contrôle annuel dans la langue du pays d'utilisation du produit.
- Ne jamais détruire la présente notice, la stocker, la conserver et la rendre accessible à l'utilisateur.
- Ne jamais utiliser si l'une des conditions citées au chapitre 3.1 fait défaut ou présente un doute.
- Ne jamais utiliser si les sangles sont endommagées, coupées, déformées, usées, décousues, ou partiellement décousues.
- Ne jamais utiliser si l'ancrage, le support est défectueux et/ou douteux.
- Ne jamais utiliser si le support présente le risque de détériorer de façon irréversible la JOKER LIGHT en compromettant la résistance de la sangle et ses coutures (arêtes vives, tranchantes…).
- Ne pas associer avec des éléments normés dont le fonctionnement interférerait et compromettrait la fonction de sécurité de la JOKER LIGHT et inversement.
- Ne jamais utiliser si l'ancrage se situe au-dessous de la ceinture de l'opérateur.
- Ne jamais utiliser si l'opérateur est seul ou isolé de la vue d'une personne formée et/ou compétente aux secours en hauteur.
- Ne jamais utiliser sans plan de prévention des secours.
- Ne jamais utiliser en dehors du cadre d'utilisation prescrit par le fabricant.
- Ne jamais modifier ou transformer la JOKER LIGHT.
- Ne jamais utiliser la JOKER LIGHT au-delà de ses limites, ou dans toute autre situation que celle pour laquelle elle est prévue.

4 MODE D'EMPLOI

4.1 • MISE EN PLACE DE LA JOKER LIGHT

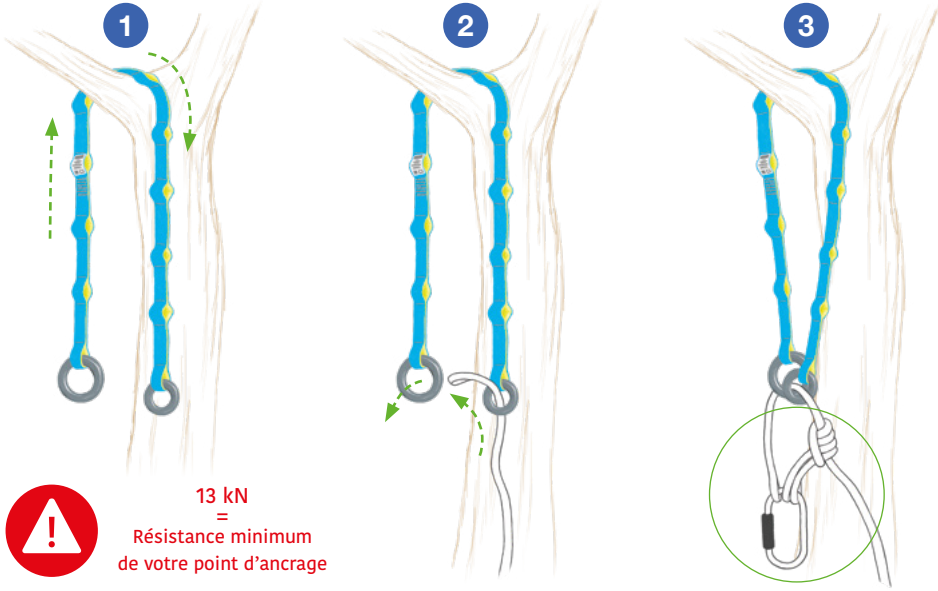

4.2 • RÉCUPÉRATION DE LA JOKER LIGHT

Placer le cochonnet à l'extrémité du cordage côté gros anneau.

1 - 2 - 3 : Tirer sur le cordage jusqu'à libération de la JOKER LIGHT.

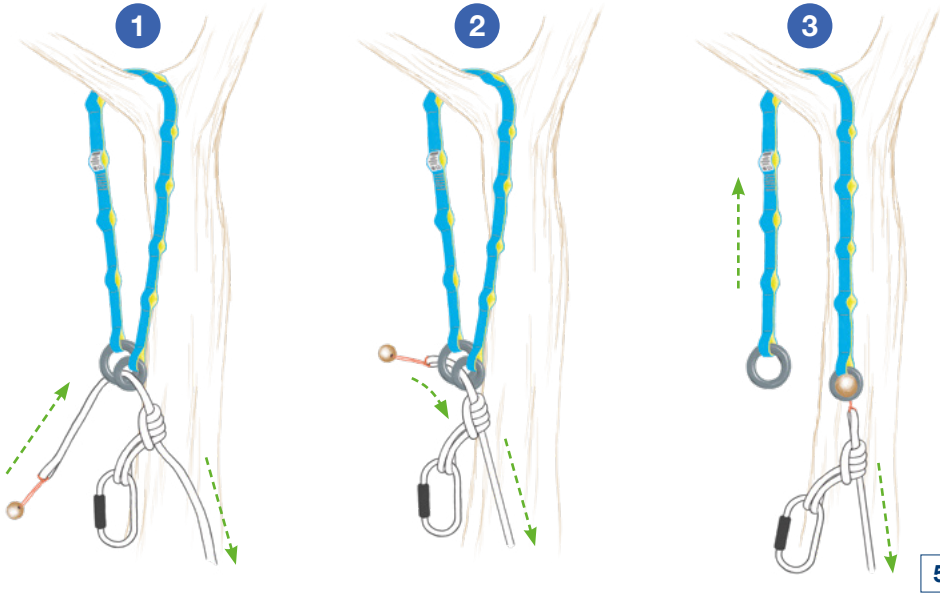

5 SIGNIFICATION DU MARQUAGE

Exemple :
JOKER LIGHT AVEC 2 ANNEAUX LONGUEUR 110 CM • RÉF : FTC/JOKER/L2A/110

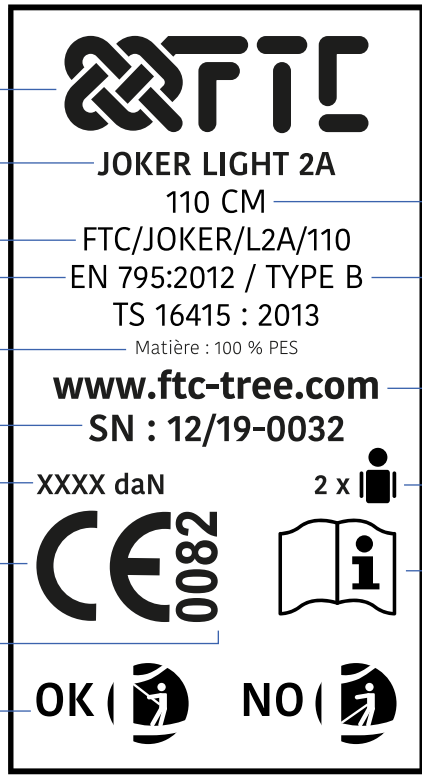

6 ENTRETIEN

Un bon entretien et un stockage adéquat de la JOKER LIGHT assureront votre sécurité et une meilleure longévité du produit. La présente notice fait partie intégrante du produit, la stocker, la conserver et la rendre accessible à l'utilisateur de la JOKER LIGHT ainsi qu'aux différents contrôleurs habilités.

- Faire vérifier annuellement la JOKER LIGHT par une personne compétente ayant les connaissances des exigences réglementaires en vigueur.
- Vérifier la présence et la lisibilité des marquages, numéro de séries et pictogrammes.
- Faire réparer uniquement par le fabricant :
  FTC - 1355, chemin de Malombre, ZI Les Plaines - 26780 MALATAVERNE
- Nettoyer manuellement à l'eau claire et savon doux, ne pas utiliser des solvants acides, des bases.
- Ne pas laver à la machine, ne pas sécher au sèche-linge.
- Sécher naturellement dans un local ventilé à distance de tout feu direct ou autres sources de chaleur et à l'abri des ultraviolets.

7 STOCKAGE / TRANSPORT

Lors du transport et/ou du stockage mettre la JOKER LIGHT à l'abri : des chocs, de l'écrasement, du broyage, des frottements, de l'humidité, de la chaleur, des rayons ultraviolets, des matières corrosives, des hydrocarbures, des acides, du sable, des outils et tout autre objet tranchant susceptible d'endommager le produit, éviter les atmosphères corrosives, surchauffées, réfrigérées.

8 GARANTIE

La JOKER LIGHT est garantie deux ans contre tous les vices de fabrication. Sont exclus de la garantie : l'usure normale, les modifications, le mauvais stockage, le mauvais entretien et les dommages dûs aux accidents, aux négligences et aux utilisations auxquelles ce produit n'est pas destiné.

9 ORGANISME NOTIFIÉ

N°0082 : Organisme notifié ayant réalisé l'examen (UE) de type et délivré le certificat d'examen (UE) de type, également en charge du suivi de production (Module C2) :
Apave Exploitation France SAS - 6 rue du Général Audran - 92412 Courbevoie CEDEX - FRANCE
JOKER LIGHT conforme aux normes EN 795:2012 TYPE B et testé et conforme à TS 16415 :2013.

- Protection contre les chutes de hauteur : Dispositifs d'ancrage classe B.
- Utilisation en point d'ancrage.

10 FICHE DE VIE

10.1 • STOCKAGE/UTILISATION ET DURÉE DE VIE

La durée de vie potentielle de la JOKER LIGHT est de 10 ans à partir de la date de la première utilisation, si elle est utilisée conformément aux prescriptions décrites dans le chapitre 7 (Stockage / Transport). **Après la première utilisation, la durée de vie réelle de la JOKER LIGHT est conditionnée par l'intensité, la fréquence et les conditions environnementales d'utilisation. Seuls les contrôles périodiques annuels et le contrôle avant chaque utilisation valideront sa conformité.**

Par exemple :
Date de Fabrication : 05/19-0054 • Date de Péremption : 05/29-0054
+ 10 ans

10.2 • CONTRÔLE

Faites contrôler annuellement votre JOKER LIGHT par une personne compétente, ayant connaissance des exigences en vigueur afin de vérifier son état et sa conformité. Compléter également l'étiquette présente sur le dispositif d'ancrage, indiquant la date de la dernière vérification.

Nom de l'utilisateur	
Nom	JOKER LIGHT
Longueurs 110 cm et 200 cm nues - Réf : FTC/JOKER/L/110 et Réf : FTC/JOKER/L/200 Longueur 110 cm avec 2 anneaux - Réf : FTC/JOKER/L2A/110 Longueur 110 cm avec 1 anneau - Réf : FTC/JOKER/L1A/110 Longueur 200 cm avec 1 anneau - Réf : FTC/JOKER/L1A/200 Longueur 500 cm avec 1 anneau - Réf : FTC/JOKER/L1A/500	
Date d'achat	
Date de 1ère utilisation	
Année de fabrication	
Numéro de série FTC	

DATE DE CONTRÔLE	NOM DU CONTRÔLEUR	OBSERVATIONS	VISA	DATE DU PROCHAIN EXAMEN
ANNÉE 1				
ANNÉE 2				
ANNÉE 3				
ANNÉE 4				
ANNÉE 5				
ANNÉE 6				
ANNÉE 7				
ANNÉE 8				
ANNÉE 9				
ANNÉE 10				

11 TABLEAU DE RUPTURE

ATTENTION : Ces valeurs de rupture, ne sont données qu'à titre informatives. Elles ne rentrent pas dans le cadre de la norme EN 795b ou de la norme TS 16415. Les essais sont réalisés dans des conditions de « laboratoire » et sur des produits neufs, dès la première utilisation ces valeurs peuvent changer.

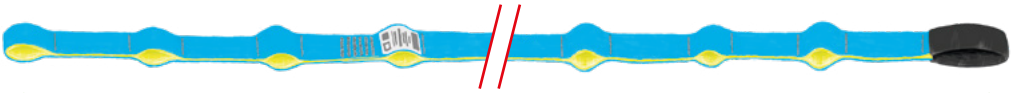

JOKER LIGHT sans anneaux traction directe = Rupture **3 000** daN

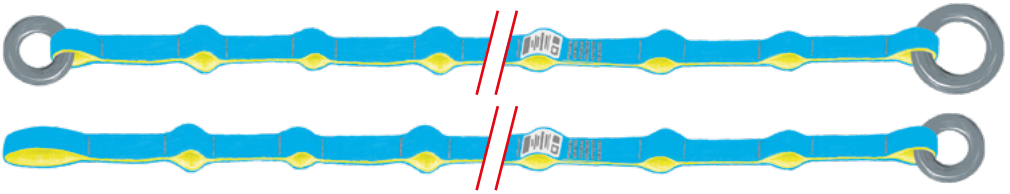

JOKER LIGHT avec anneaux traction directe = Rupture **2 600** daN

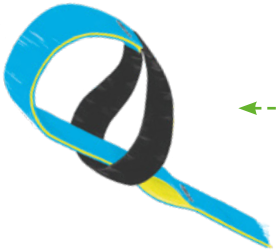

JOKER LIGHT en tête d'alouette
=
Rupture **2 475** daN

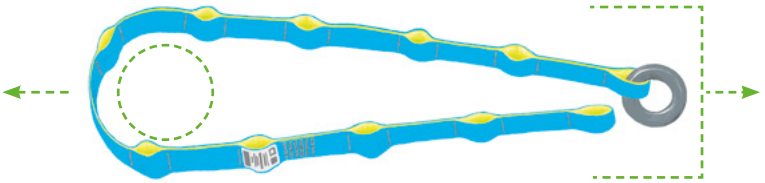

JOKER LIGHT anneaux traction « fer à cheval »
=
Rupture **6 000** daN

Rupture des pontets = **665** daN

12 ASSEMBLAGE ET TECHNIQUE

Pour certains cas de figures (ex : diamètre d'ancrage important), il peut être nécessaire de rallonger une fausse fourche avec une autre. Cette opération s'effectue à l'aide d'une tête d'alouette (comme illustré ci-dessous).

Assemblage de 2 JOKER LIGHT = **Rupture 1 800 daN**

Assemblage JOKER LIGHT avec surgaine noire + JOKER LIGHT ÉTRANGLEUSE = **Rupture 1 800 daN**

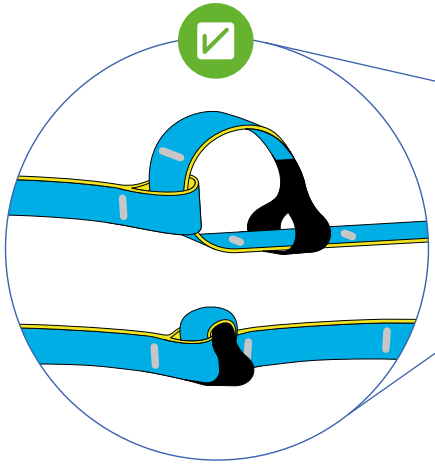

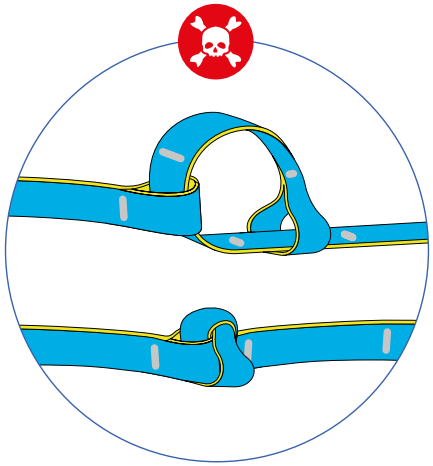

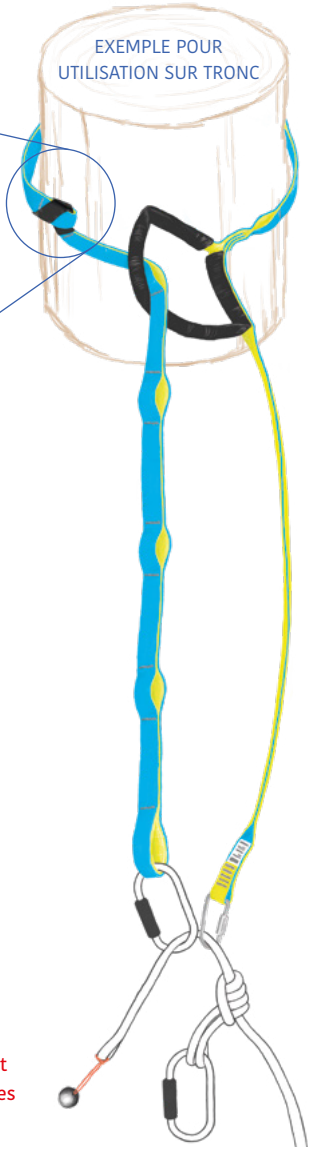

Ne pas assembler plus de 2 fausses fourches consécutivement

En aucun cas il ne faut connecter sangle sur sangle si l'une des deux jokers n'est pas équipée d'une surgaine de protection.

13 EXEMPLES DE CONFIGURATIONS

Classique avec anneaux

Classique avec connecteurs

Classique avec 1 connecteur/1 anneau

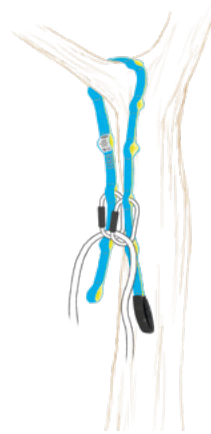

JOKER LIGHT Réduite

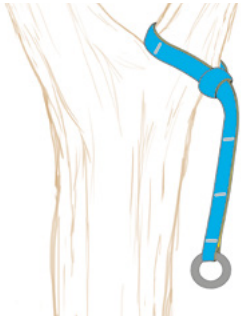

Étranglement avec et sans passage dans l'anneau

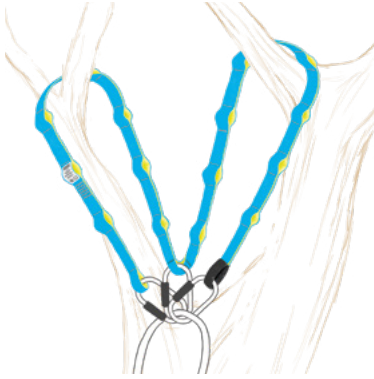

Double-ancrage

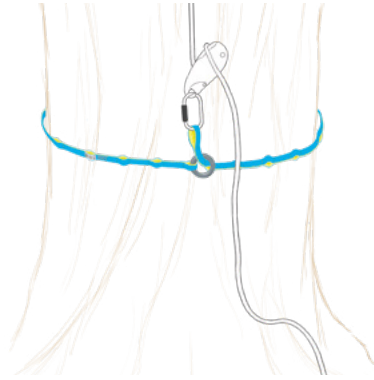

Ancrage au sol (5 m et 2 m petit anneau)

PLAY WITH GRAVITY

1355, chemin de Malombre • Z.I. Les Plaines • **26 780 MALATAVERNE** • FRANCE
(+33) 475 528 640 • *contact@ftc-tree.com*
www.ftc-tree.com